

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 avril 2023

---

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 194

présenté par

M. Descoeur, M. Bourgeaux, M. Taite, M. Forissier, M. Viry, M. Bony, M. Ray, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Dubois, M. Hetzel, Mme Louwagie, M. Cinieri, M. Portier, M. Boucard, Mme Anthoine, Mme Frédérique Meunier, Mme Petex-Levet, Mme Gruet et M. Vatin

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la troisième phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« définir »,

insérer les mots :

« en lien étroit avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La création de la conférence nationale de l'autonomie ne ferait qu'ajouter une couche au mille-feuille. Il est donc demandé à travers cet amendement de repli que la nouvelle instance pilote la politique de l'autonomie en lien étroit avec la CNSA.